

QUELS DROITS POUR LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS EN COLOMBIE?

Retour sur la journée d'étude organisée par le Centre international de solidarité ouvrière
Jeudi, le 13 janvier 2011

Dans le cadre de la préparation au stage syndical qui aura lieu en Colombie à l'hiver 2011, le CISO a invité ses membres à une journée de réflexion sur les différents enjeux qui touchent les travailleuses et les travailleurs dans ce pays où les droits syndicaux sont vivement menacés. Nous vous présentons ici un bref retour sur les présentations de la journée qui ont permis aux futurs stagiaires du CISO et aux membres intéressés par les enjeux syndicaux en Colombie d'en apprendre davantage sur le sujet.

La Colombie en 2011 : Comprendre les origines du conflit armé

Avec Leila Celis du Projet Accompagnement Solidarité Colombie

Retourner dans le passé pour comprendre le conflit actuel en Colombie est essentiel. En effet, un regard historique nous permet de comprendre en quoi le conflit actuel en Colombie, loin d'être seulement un conflit armé pour le contrôle du narcotrafic, tel qu'il nous est souvent dépeint dans les médias, est avant tout un conflit social, économique et politique. En réalité, les fondements du conflit actuel s'inscriraient plutôt dans une résistance civile pour la défense du territoire et l'accès à la terre en réaction à une grande réforme agraire que l'État a instauré en 1934.



Voici quelques repères historiques importants présentés par la conférencière :

1940-1943 : Cette période est appelée *la Violencia*. À cette époque, les libéraux et les conservateurs entrent en confrontation pour l'accès au pouvoir et à la propriété de la terre. On assiste également au premier coup d'envoi de l'urbanisation en Colombie tandis que les mouvements sociaux qui s'étaient organisés à partir des années 20 sont complètement détruits.

1960 : Les guérillas marxistes naissent en réaction à la période de *la Violencia* alors que les paysans s'organisent afin de défendre leur famille et leur propriété. Ces groupes interviennent, dans leur méthode d'attaque et de défense, en unités mobiles et flexibles pratiquant ainsi une guerre d'embuscades sans ligne de front. Ces forces armées de gauche arborent un discours marxiste, luttent pour une réforme agraire, l'éducation publique gratuite ainsi que pour une réforme démocratique, entre autres.

1980 : À partir des années '80, on voit se former de nombreux groupes de paramilitaires alors que des grands propriétaires terriens requièrent leur service afin de défendre leurs terres contre les « pauvres paysans ». Les paramilitaires sont des groupes d'extrême droite au service des classes dominantes et qui possèdent des liens clairs avec l'État. En effet, en Colombie et sous d'autres dictatures en Amérique latine, il y a clairement eu coordination au niveau national de ces groupes afin de leur faire exécuter le « travail sale » que le gouvernement ne pouvait faire officiellement. Bien que l'État colombien n'a jamais clairement avoué ses liens avec de nombreux crimes qu'il aurait commandés, les officiels ont souvent adopté, dans l'histoire, un discours selon lequel il était incapable de défendre lui-même toute la population et tolérait donc la présence de ces paramilitaires.

À partir des années 1990 : Le narcotrafic gagne en importance ; il représente dès lors entre 2,5 à 5% du PIB du pays et plus de 40% de ses exportations. En 2008, on évalue la production nationale à près de 1000 tonnes. Par ailleurs, il est important de différencier ceux qui cultivent la coca de ceux qui la transforment et organisent sa commercialisation. De fait, plusieurs petits producteurs n'ont souvent pas le choix de privilégier cette culture qui est beaucoup plus rentable afin d'être en mesure de nourrir leur famille. Toutefois, le PASC considère que les « vrais criminels » sont ceux qui possèdent les moyens technologiques pour la transformation et qui organisent le transport et la revente de la drogue. Ce sont

donc davantage eux que l'État devrait cibler afin de limiter la production de coca dans le pays. Le PASC est ainsi critique du *Plan Colombia* qui cible davantage les paysans que les réels narcotrafiquants.

2000 : Depuis les années 2000, on parle en Colombie de narcoparamilitarisme dû à la complicité entre les paramilitaires et les narcotrafiquants. Par ailleurs, mentionnons que des 31 000 paramilitaires qui ont été démobilisés, environ 29 000 ont automatiquement reçu l'amnistie du gouvernement et seulement 1 600 ont été jugés pour des crimes contre l'humanité. Par ailleurs, plusieurs organisations de défense des droits humains et la communauté internationale se sont mobilisées contre l'amnistie que le gouvernement a offert à tous ces paramilitaires démobilisés. Plus globalement, ils dénoncent le discours qu'adopte l'État par rapport aux paramilitaires qu'il présente souvent comme des « pauvres 'tit gars » qui seraient en quelque sorte des victimes des circonstances et qui auraient agi par altruisme.

Droits humains et terrorisme d'État en Colombie

Avec Maude Chavin du Projet Accompagnement Solidarité Colombie



La présentation de Maude Chavin nous a permis de mieux comprendre le phénomène du terrorisme d'état qui prévaut en Colombie. On entend par terrorisme d'État l'usage systématique de la violence par ce dernier qui devrait être considéré comme illégal par l'État lui-même. Il est important de comprendre que le conflit en Colombie a affecté toute la population alors que tous les Colombiens et les Colombiennes connaissent quelqu'un ou ont eux-mêmes été victimes du conflit. Par ailleurs, si ce n'est en tant que victime directe, la population entière a été affectée alors que le conflit a largement handicapé le développement du pays ;

plus de 22 millions de personnes y vivent toujours dans la pauvreté. Par ailleurs, nous parlons en Colombie d'une « guerre sale » (*guerra sucia*). De fait, depuis les années '70, le gouvernement entreprend des actions atypiques afin de faire face à la menace communiste avec des moyens « sales » (les paramilitaires, la torture, etc.). Par exemple, le conflit a été marqué par de nombreux massacres et assassinats collectifs : plus de 2 300 assassinats à travers quelque 393 massacres ont été répertoriés. Il s'agit là d'une stratégie pour terroriser la population. Or, de nos jours, l'État fait plutôt appel à des assassinats ciblés envers des leaders pour freiner les mouvements de protestation.

Ce conflit a également entraîné de nombreux déplacements forcés. On compte environ 374 000 réfugiés hors Colombie dans le monde, dont près de 13 080 au Canada, et d'innombrables déplacements de population à l'intérieur du pays. Certains soutiennent que l'activité des paramilitaires a été orchestré afin de concentrer la propriété des terres en réponse à la réforme agraire des années '30 à travers laquelle environ 2000 hectares avaient été redistribués aux paysans. À la suite des déplacements dus au conflit, plus de 6000 hectares ont été « volés » aux paysans contraints de quitter leurs terres. On évalue également à 49 756 le nombre de personnes disparues au fil des années, dont au moins 40 000 cas imputables à la stratégie paramilitaire. Par ailleurs, la torture est toujours monnaie courante en Colombie alors qu'on dénombre en moyenne environ 150 cas documentés par année. Finalement, dans 96% des cas de syndicalistes assassinés, les meurtres n'ont pas été évalués en cour.

Pour plusieurs, le conflit en Colombie est considéré comme une guerre psychologique alors qu'on impose un climat mental à l'ennemi pour le confiner de façon permanente au sentiment d'impuissance qui amène à la destruction totale du filet social tandis que la méfiance se généralise dans les relations sociales. Propagande, rumeurs, menaces aux activistes, journalistes, syndicalistes, etc. sont des moyens typiques utilisés afin de semer le doute et affaiblir les liens sociaux et de confiance. Un fait marquant dans la lutte pour la justice en Colombie est aussi que les victimes ne sont généralement pas passives, mais plutôt revendicatrices, ce qui s'explique entre autres par une production intellectuelle de gauche forte et du fait

que l'État n'a jamais eu de politique de compromis. La société civile sait donc qu'elle ne peut compter que sur elle-même afin de restituer les faits. On veut construire une histoire qui reconnaît l'implication de l'État dans toutes ces atrocités. On dit en Colombie : « **Il nous fait mal de se souvenir... il nous fait encore plus mal d'oublier : Nunca Mas!!** »

L'accord Colombie-Canada : présentation de l'accord et évaluation d'impact

Avec Nadia Faucher d'Inter Pares

La signature de l'accord de libre-échange Canada-Colombie s'est produite à la suite de luttes importantes de la société civile qui ont permis de freiner le processus de négociation de la zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). Or, depuis l'échec de la ZLÉA, le gouvernement canadien s'est plutôt tourné vers la signature d'ententes bilatérales pour lesquelles il s'avère plus difficile de mobiliser les opposants à chaque fois contre chacune des négociations en cours. C'est dans ce contexte qu'ont été signés deux accords quasi simultanément avec le Pérou et la Colombie en 2008. Par ailleurs, Nadia Faucher nous a expliqué en quoi l'accord avec la Colombie serait un accord plutôt politique alors que ce dernier ne contribuerait pas directement à développer économiquement ni le Canada, ni la Colombie. Le fait de signer un accord avec le Canada donnait toutefois un levier important à la Colombie dans son processus de signature d'un accord avec les États-Unis qui lui rapportera davantage.



Tout de même, plusieurs groupes se sont mobilisés contre la signature de cet accord en tentant de mettre de l'avant les violations des droits de la personne qui perdurent dans ce pays. Il apparaît également important pour ce mouvement de développer différents outils qui permettront de mieux comprendre les impacts directs de ce type d'accord sur les droits humains. À noter que dans le cas de l'accord avec la Colombie, le mouvement de protestation a favorisé la mise en place d'un accord parallèle de coopération dans le domaine du travail. Enfin, le CCCI développe actuellement une analyse plus en profondeur des chapitres sur l'investissement et l'agriculture ainsi que sur l'entente parallèle sur le travail.

Plusieurs risques potentiels qui devront être réévalués ont également été identifiés lors des négociations de l'accord Canada-Colombie. On peut s'attendre entre autres à plusieurs milliers de pertes d'emploi en Colombie à la suite de la montée importante des importations de porc et de blé provenant du Canada. On s'attend également à une augmentation importante de la production de l'huile de palme (bio diesel) dédiée à l'exportation. Or, ce type d'exploitation est faite à grande échelle, ce qui implique une production davantage industrielle et moins de retombées pour les petits paysans. Dans ce sens, nous devons demeurer vigilants dans nos analyses, car l'augmentation de la part du PIB dédié à l'agriculture suggère souvent que ce sont de grands propriétaires terriens, plutôt que la majorité des paysans, qui profitent de ces activités économiques. On note également des investissements principalement dans les domaines miniers, pétroliers et dans le secteur des banques. Une analyse de quatre entreprises minières actives en Colombie a par ailleurs été financée par Inter Pares afin d'évaluer les risques reliés au fait que les investissements miniers accaparaient beaucoup de terres et entraîneraient du coup le déplacement de nombreux paysans.

Une piste d'action importante pour la suite des choses a également été présentée. La société civile au Canada et en Colombie doit se concerter afin de produire un rapport parallèle à ceux officiels présentés par les gouvernements canadien et colombien sur les impacts de l'accord. Ceci permettrait de mieux mettre en lumière les réels effets de cet accord sur la population, et non seulement les bénéfices que retirent les grandes entreprises de part et d'autre.

L'accord Colombie-Canada : la situation dans les mines artisanales en Colombie

Avec Luz-Dinora Vera-Acevedo, docteure en administration du HEC

Au cours de cette présentation, la complexité des investissements dans le secteur minier a été exposée. Il nous a également été rappelé que la plupart des zones d'extraction minière sont situées en campagne où se retrouvent en proportion importante des populations autochtones. Les risques pour ces chantiers miniers d'entrer en conflit avec des terres agricoles sont donc élevés. En effet, il est assez fréquent que des populations doivent être déplacées afin de permettre l'implantation d'entreprises minières industrielles. Il nous a également été rappelé que bien que la Colombie regorge de richesses naturelles, l'exploitation de celles-ci n'est souvent pas faite au profit de la majorité de la population alors que la plupart des Colombiennes et des Colombiens demeurent très pauvres.

Un parallèle intéressant a aussi été présenté entre les conditions d'exploitation dans les mines industrielles et l'exploitation traditionnelle. Les recherches de Madame Vera-Acevedo se penchent sur l'activité minière artisanale de la population du département du Chocó qui représente, pour la majorité des gens qui y vivent, une activité de subsistance essentielle. L'exploitation minière artisanale permet aux populations d'en retirer les fruits durant des centaines d'années alors que l'extraction industrielle intensive épuise les ressources minières en quelques décennies seulement. Or, l'existence d'un accord économique entre la Colombie et le Canada (premier investisseur étranger sur la scène internationale dans le secteur minier) viendrait certainement favoriser les investissements canadiens dans ce secteur en Colombie. Toutefois, les investissements étrangers dans l'exploitation minière dédiée à l'exportation n'entraînent souvent que très peu de retombées économiques pour les populations locales, contrairement à une exploitation traditionnelle de la ressource qui assure un moyen de subsistance pour nombre de familles depuis des années.



En conclusion, Madame Vera-Acevedo nous a présenté l'initiative Oro Verde, une coopérative qui aide les habitants à conjuguer agriculture et mine alors que les mineurs s'engagent à ne pas utiliser de mercure pour l'extraction et à réhabiliter les terres selon la méthode ancestrale. Il s'agit donc d'une initiative qui vise à assurer un

développement à long terme et respectueux de l'environnement et des populations dans l'exploitation minière de cette région.

Le syndicalisme en Colombie

Avec Louise Casselman, Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC)

Madame Casselman travaille avec des partenaires syndicaux colombiens depuis de nombreuses années. Elle a donc témoigné de la situation très tendue et dangereuse dans laquelle luttent ses partenaires ainsi que différentes batailles qu'ils mènent dans le contexte de la mondialisation alors que de nombreux secteurs publics sont graduellement privatisés. En effet, on assiste à une vague importante de privatisations de plusieurs secteurs publics dont les postes, la gestion des ordures, les banques, l'eau, les hôpitaux, etc. Le pétrole, pour sa part, est demeuré public grâce, entre autres, aux efforts et aux luttes des syndicats. Par ailleurs, plusieurs dénoncent que ces privatisations soient parfois faites au profit d'anciens paramilitaires qui sont réintégrés dans la société à travers les avantages qu'ils tirent de celles-ci.

Madame Casselman a également souligné le fait qu'il existe en Colombie plusieurs syndicats qui sont plutôt des unions de producteurs ou des organisations mises en place par le gouvernement ou par les dirigeants d'entreprises. Enfin, à noter qu'environ la moitié des syndicalistes en Colombie proviennent du secteur de



l'éducation. Enfin, il est important de garder en tête que pour détruire le mouvement syndical en Colombie, les opposants assassinent carrément des syndicalistes. Ils créent ainsi un sentiment d'insécurité en leur adressant directement des menaces à eux et à leur famille dans le but de décourager l'engagement syndical. Les luttes que mènent ces partenaires pour la défense des droits humains sont ainsi très importantes dans le contexte colombien.

Cette présentation s'est conclue en rappelant l'importance des liens de solidarité qui existent entre les syndicats en Colombie et ceux à l'extérieur du pays. Non pour les « aider » en leur apprenant comment faire les choses (les conditions de luttes syndicales étant extrêmement différentes aux conditions auxquelles nos sommes habitués au Québec) mais simplement en étant à leur côté et en laissant savoir aux autorités que s'il arrive quelque chose à ces groupes, cela ne sera pas gardé sous le silence. Ainsi, notre collaboration avec les groupes syndicaux colombiens peut permettre de leur amener en quelque sorte une certaine forme de protection.

Le film « L'Affaire Coca-Cola »

Avec German Guttierrez, réalisateur du documentaire

Enfin, les participants à cette journée ont rencontré German Guttierrez, réalisateur du film « L'Affaire Coca-Cola » qui traite des menaces auxquelles font face les syndicalistes en Colombie. On y dresse une critique accablante contre l'empire Coca-Cola soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement, la torture et le meurtre de chefs syndicaux qui ont lutté pour l'amélioration des conditions de travail en Colombie, au Guatemala et en Turquie. Ce film nous présente comment deux avocats et le militant Ray Rogers, directeur de la campagne *Stop Killer Coke*, ont fait afin d'obliger Coca-Cola à répondre de leurs actes dans cette bataille juridique historique pour la promotion des droits syndicaux et plus largement pour les droits de la personne.



Ce documentaire nous amène à être témoins d'une belle histoire de solidarité syndicale internationale. Enfin, les représentants des organisations syndicales présentes lors de cette rencontre ont été invités à organiser une projection du film dans leurs organisations respectives afin de sensibiliser et mobiliser leurs collègues autour des enjeux syndicaux qu'il soulève.

Pour conclure...

Cette journée d'étude et de réflexion nous aura exposé la complexité du contexte dans lequel s'inscrivent les luttes syndicales au Colombie. Nous avons du coup compris l'importance de créer des liens de solidarité avec les groupes qui défendent les travailleurs et les travailleuses dans ce pays, souvent même au péril de leur vie. Le groupe intersyndical de stagiaires du CISO qui quitteront pour la Colombie en février 2011 aura la chance de rencontrer des militants qui se trouvent au cœur de ces enjeux. Ceux-ci partageront avec nous leur expérience à travers différents témoignages et publications qui seront, à coup sûr, passionnants. Restez à l'affut!